

Renseignements sur la crue du 21 janvier 1910 : Loue et Lizon

Ponts et Chaussées

2 février 1910

(Archives départementales du Doubs)

Amancey, le 2 février 1910.

Renseignements sur la crue du 21 janvier 1910.

La Loue

(partie comprise entre Cléron et le pont de Chatillon.)

Pont de Cléron
sur le Chⁱⁿ de l^{de} Couⁿ n^o 9

© Archives Départementales du Doubs

Hauteur des eaux - Rive droite amont 5^m 40
gauche aval 4. 80

Cote des hautes eaux rapportée à un
repère du nivellement général de la France 310. 76
Hauteur libre sous le pont au moment
du maximum de la crue pour le passage
des bois charriés par les eaux 1. 70

D'après un repère particulier, la crue a été inférieure de 0. 28 à celle de 1882.

La rivière est sortie de son lit sur 2^m en moyenne sur chaque rive à Cléron; elle a inondé une ou deux remises du moulin de M. de Montrichard et a submergé le chemin particulier du moulin sur une longueur d'environ 100^m avec une hauteur d'eau maximum de 0. 60.

En dehors de la traversée de Cléron la Loue a inondé les req. de chaussée de quelques habitations et pêchards qui sont situés sur les bords de la Loue entre Cléron et Chatillon (hauteur d'eau moyenne 0. 30).

Au pont de Chatillon la hauteur des eaux a atteint 4^m 20, laissant 1^m 80 de hauteur libre à la chef sous les arches.

Le chemin d'intérêt Com^m n^o 37 a été submergé sur presque toute sa longueur entre le pont de Lézine sur le Lizon et celui de Chatillon sur la Loue.

Sur kilomètre 11, 198 au kilom 12, 318 sur une longueur de 11160 et une hauteur maxime de 0. 70
12. 438 — 12. 698 — 250 — 1. 10
13. 108 — 13. 238 — 130 — 0. 80

Le chemin n'a pas trop souffert cependant; il pourra être remis en état à l'aide des seuls crédits ordinaires d'entretien.

La circulation sur ce chemin a été interrompue pendant 3 jours.

En somme, pour la Loue, les dégâts matériels subis par les riverains sont ma. circonst-cription se réduisent à ceci:

- M. Girard, marchand de bois à Cléron, bois emportés par les eaux - estimation 100, 00
- M. Mille, vigneron à Cléron et M. de Montrichard, remises inondées et submergées - 20, 00
- Plusieurs fermes à Cléron également de M. de Montrichard ont eu leur courie inondée par le ruissseau de Moreaux - De même quelques pêchards ont eu le req. de chaussée de leurs habitations inondés - Les dégâts sont insignifiants.

Le Sizon.

Pont de Nand Ch ^e de G. C. n ^o 22	1 ^o Hauteur des eaux _____	2 ^m 40
	2 ^o Hauteur libre sous le pont au maximum de la crue _____	1 ^m 10
Pont métallique de Nand - Idraz. Ch. P. O. n ^o 1.	1 ^o Hauteur des eaux _____	2 ^m 50
	2 ^o Hauteur libre sous le pont au maximum de la crue _____	1 ^m 60
Pont de Chireuf. Ch ^e V ^o ord ^e n ^o 2 d'alaun et 3 de Rehanche	1 ^o Hauteur des eaux _____	3 ^m 00
	2 ^o Hauteur libre sous le pont au maximum de la crue _____	0 ^m 80
Pont de Lizine Ch ^e d'Int ^e C ^o n ^o 3.	1 ^o Hauteur des eaux _____	4 ^m 70
	2 ^o Hauteur libre sous le pont au maximum de la crue _____	0 ^m 00

L
D'après un relevé particulier la crue a été à Nans 3/4 Ame, inférieure de 0^m 41 à celle de 1882.

Le Lizon est sorti de son lit sur environ 20 mètres sur chaque rive aux quelques endroits où le vallon n'est pas très encaissé. La prairie de Nans 3/4 Ame était inondée. Les maisons Pellet, Prost et Michel ont eu quelques centimètres d'eau dans les pièces du rez-de-chaussée.

Le moulin de Chiprey a eu 40 centimètres d'eau dans certaines remises et écuries.

Il n'y a eu que deux chemins submergés sur une faible longueur. Le ch^{ie} n° 1 de Boulaige à Chiprey en bordure du Lizon sur le territoire de Boulaige et le ch^{ie} n° 1 - C. n° 3 à la traversée du Tonneau à Nans 3/4 Ame. Les communications n'ont été interrompues ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux chemins.

Comme pour les habitations, les dégâts causés à ces chemins sont insignifiants.

Les ouvrages d'art de la Loue, du Lizon et de leurs affluents n'ont pas souffert. En somme les méfaits causés par la crue dans ma circonscription sont sans importance. Le plus grave est certainement l'interruption de la circulation sur le ch^{ie} n° 1 - C. n° 3 entre le pont de Lizon et celui de Chatillon; il importerait de donner suite au projet de l'exhaussement de ce chemin sans la partie submergée.

Ce projet, est, croyons nous, inscrit au programme décennal des travaux à exécuter à l'aide des subventions de l'Etat.

La peu d'importance des dégâts causés par la crue tient à la configuration générale des vallées de la Loue et du Lizon qui sont fortement encaissées et dans lesquelles, sur les bords des villages de Nans 3/4 Ame et de Cléron, il n'existe que quelques moulins et quelques habitations et pêcheurs.

Il n'a pu être précisé au moment de la crue à aucun passage, la tempête de neige qui régnait alors sur la région interrompant à peu près toutes les communications.

Les différentes hauteurs atteintes par les eaux sur les différents ponts ont été repérées, et même sur les sections et chemins submergés.

L'agent Voys cantonal